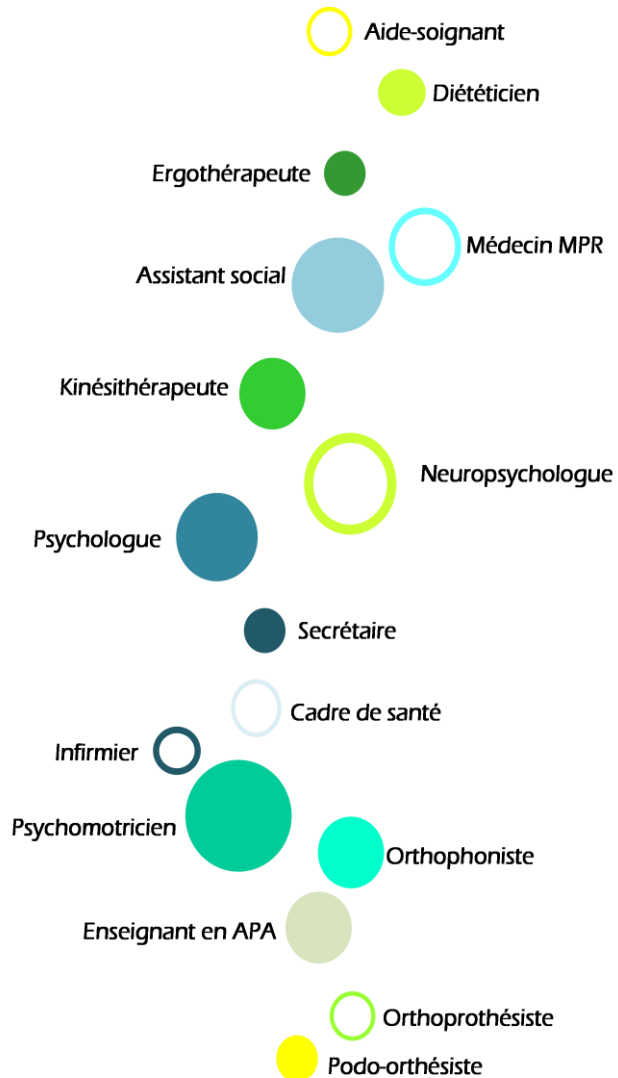


Les intervenants

Sur prescription de notre équipe médicale, de professionnels qualifiés et compétents vous accompagneront afin d'atteindre vos objectifs :



Conditions d'admission :

- **Etre adressé** par un médecin ou un service hospitalier
- Relever des **critères** de la commission d'admission
- Pouvoir suivre un **programme de rééducation** intense et complexe
- **Résider à moins de 50 km** sauf accord préalable de l'assurance maladie (pour l'hospitalisation à temps partiel)
- **Adhérer et signer la charte de fonctionnement**



MEDECINE PHYSIQUE ET DE READAPTATION

Hospitalisation complète et à temps partiel



■ Secrétariat : 04 75 23 80 76
04 75 23 80 88

■ Ouvert du lundi au vendredi
De 9h à 16h30

Rue Pierre Valette – BP 30
26240 Saint Vallier

Médecine Physique et de Réadaptation (MPR)

Notre service est spécialisé dans la prise en charge des patients atteints de maladies et traumatismes de l'appareil locomoteur et du système nerveux.

Il a pour mission d'assurer la mise en application des mesures visant à prévenir, ou réduire au minimum inévitable, les conséquences physiques, psychologiques, sociales et économiques des déficiences et des incapacités.



L'environnement

L'établissement situé à Saint Vallier, possède un plateau technique de qualité avec :

- Balnéothérapie
- Salles de rééducation dédiées collectives ou individuelles
- Isocinetisme
- Appartement thérapeutique
- Salle de consultation d'appareillage
- Parcours de marche extérieur

L'hospitalisation complète

- 59 lits d'hospitalisation
- Hébergement en chambre particulière selon disponibilités et avec supplément tarifaire (renseignements au bureau des entrées)
- Salle de détente commune
- Wi-fi
- Location de télévision
- Parc arboré



L'hospitalisation à temps partiel

Destinée aux patients dont l'état de santé nécessite des soins et/ou des bilans de rééducation spécialisés non réalisables en secteur libéral.

La durée du séjour et la fréquence de prise en charge sont déterminées par le médecin lors de la



Les missions

- Construire un Projet Personnalisé de Soins
- Proposer une prise en charge pluridisciplinaire
- Réduire et compenser des situations de handicap
- Proposer une réadaptation avec préservation du contexte familial, social et environnemental
- Faciliter l'intégration sociale et professionnelle des patients en lien avec le réseau COMETE et la pairémulation

